



Analyse *des* conditions socioéconomiques *de* 1991 *et de* 1996

*Comparaison entre les Indiens
inscrits, les Indiens inscrits vivant
dans les réserves et l'ensemble
de la population du Canada*

Publié avec l'autorisation du ministre des
Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, 2000

<http://www.ainc.gc.ca>

QS-3618-000-BB-A1

N° de catalogue R32-163/2000

ISBN 0-662-64763-7

© Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux du Canada

Il existe des différences entre les conditions socioéconomiques des Indiens inscrits, celles des Indiens inscrits vivant dans les réserves et celles de l'ensemble de la population du Canada. Ces différences peuvent être observées tant dans les collectivités des Premières nations qu'au sein de la population canadienne en général. Cependant, les données montrent que la situation s'améliore et que les différences entre ces groupes continuent de s'estomper. Des initiatives telles que *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones* permettent de réaliser des progrès constants en renouvelant les partenariats, en renforçant l'exercice des pouvoirs par les Autochtones, en établissant une nouvelle relation financière ainsi qu'en renforçant les collectivités et les économies, et en appuyant les gens. La présente brochure, qui se fonde essentiellement sur les données des recensements de 1991 et de 1996, met en lumière les progrès qui ont été observés et donne un aperçu des conditions socioéconomiques dans lesquelles vivent ces trois groupes.

Entre 1991 et 1996, les Indiens inscrits vivant dans les réserves et ceux vivant à l'extérieur de celles-ci ont réalisé des progrès importants au chapitre de la scolarisation. La proportion d'Indiens inscrits ayant poursuivi des études postsecondaires a progressé de 5,5 points, alors que, dans l'ensemble de la population canadienne, cette proportion s'est accrue de 3,8 points. (voir à la page 3)

La population indienne inscrite, qui est relativement jeune, connaît une croissance plus rapide que la population canadienne dans son ensemble. (voir à la page 4)

En 1996, le taux de tuberculose chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves avait beaucoup diminué, ayant chuté de 58,1 pour 100 000 à 35,8 pour 100 000 entre 1991 et 1996. (voir à la page 5)

Parmi les Indiens inscrits vivant dans les réserves qui font partie de la population active, 28,7 % étaient au chômage en 1996, comparativement à 31 % en 1991. (voir à la page 6)

Le revenu personnel moyen des Indiens inscrits vivant dans les réserves s'est accru de près de 31,5 % entre 1990 et 1995, ce qui représente un taux de croissance deux fois plus élevé que celui observé dans l'ensemble de la population canadienne (17,2 %). (voir à la page 7)

Les conditions de vie dans les réserves ont continué de s'améliorer entre 1991 et 1996. En effet, en 1996, 91,5 % des logements étaient munis d'un système d'égouts et 96,1 % étaient reliés à un réseau d'aqueduc. (voir à la page 8)

LA POPULATION

Un Indien inscrit est une personne indienne qui est inscrite au sens de la *Loi sur les Indiens* ou qui a le droit de l'être. En juin 1985, le projet de loi C-31, qui regroupait des modifications à la *Loi*, a permis aux Indiens de recouvrer leur statut d'Indien et a rendu les droits d'affiliation aux personnes et à leurs enfants qui avaient été désavantagés par certaines dispositions de la *Loi*. La majorité des Indiens inscrits vivent dans des réserves, lesquelles sont des terres mises de côté par le gouvernement fédéral à l'usage et au profit d'une bande indienne.

- Au 31 décembre 1996, on comptait 610 874 Indiens inscrits au Canada, ce qui représente 2 % de la population canadienne.
- De ce total, 354 369 (soit 58 %) vivaient dans une réserve à la fin de l'année 1996.
- Le taux de croissance annuel moyen de la population indienne inscrite est passé de 5,7 % entre 1986 et 1991 à 3,6 % entre 1991 et 1996.
- En 1996, la moitié des Indiens inscrits étaient âgés de moins de 24 ans, tandis que la moitié des Canadiens avaient moins de 35 ans. Par ailleurs, l'âge médian des Indiens inscrits vivant dans les réserves se situait à un niveau encore plus bas, soit 21 ans.

	1991			1996		
	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada
Population ^{1a}	511 791	304 759	28 120 065	610 874	354 369	29 959 500
Taux de croissance annuel moyen sur 5 ans (%)	5,7	2,9	1,4	3,6	3,1	1,3
Âge médian (en années)	23	—	33	24	21	35
Taux de migration interprovinciale (%) — il y a 5 ans ^{1b}	4,7	1,6	7,6	4,6	1,9	6,8
Taux de migration intraprovinciale (%) — il y a 5 ans ^{1c}	17,8	10,3	15,9	16,7	10,5	13,5

NOTES :

1a Le nombre d'Indiens inscrits et le nombre d'Indiens inscrits vivant dans les réserves ont été établis à partir du *Registre des Indiens*; ils correspondent aux effectifs en date du 31 décembre de chacune des années étudiées. Quant à la population canadienne totale, elle a été calculée à partir des résultats du recensement et englobe la population indienne inscrite.

1b L'expression **migration interprovinciale** désigne les déplacements des personnes qui, au cours des cinq années précédant le recensement, ont déménagé pour établir leur lieu de résidence permanent dans une autre province.

1c L'expression **migration intraprovinciale** désigne les déplacements des personnes qui, au cours des cinq années précédant le recensement, ont déménagé pour établir leur lieu de résidence permanent à l'intérieur d'une même province.

LE NIVEAU DE SCOLARITÉ (population de 15 ans et plus)

- Entre 1991 et 1996, les Indiens inscrits vivant dans les réserves et ceux vivant à l'extérieur de celles-ci ont réalisé des progrès importants au chapitre de la scolarisation. La proportion d'Indiens inscrits ayant poursuivi des études post-secondaires a progressé de 5,5 points, alors que, dans l'ensemble de la population canadienne, cette proportion s'est accrue de 3,8 points.
- De plus, on observe un accroissement du nombre d'Indiens inscrits qui terminent leurs études; en effet, la proportion des Indiens inscrits ayant terminé leurs études universitaires est passée de 2 % à 3 % entre les deux recensements, soit une variation de un point de pourcentage et un taux d'accroissement de 50 %.
- La proportion des Indiens inscrits vivant dans les réserves et étant titulaires d'une attestation, d'un diplôme d'une école de métiers ou d'un diplôme dans le cadre d'autres études non universitaires a augmenté de 2,4 points entre les deux recensements.
- Parmi les Indiens inscrits qui poursuivent des études, 80,5 % fréquentaient l'école à plein temps en 1996, un taux qui surpasse d'environ 10 % celui que l'on enregistre dans l'ensemble de la population canadienne.

	1991			1996		
	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada
Total — Plus haut niveau de scolarité atteint ^{2a}	247 330	118 250	21 304 740	312 405	148 150	22 628 925
Moins de 9 années de scolarité (%)	27,9	37,2	13,9	21,9	29,6	12,1
De 9 à 13 années de scolarité (%)	40,9	36,7	39,0	41,6	39,4	37,0
Diplôme d'études secondaires (%)	7,0	5,1	14,8	7,4	5,6	14,3
Études dans une école de métiers ou autres études non universitaires (%)	22,9	20,8	26,3	25,9	23,5	27,9
Attestation ou diplôme d'une école de métiers ou dans le cadre d'autres études non universitaires (%)	14,6	13,6	19,8	17,1	16,0	21,4
Études universitaires (%)	8,3	5,2	20,8	10,7	7,5	23,0
Diplôme universitaire (%)	2,0	1,1	11,4	3,0	1,8	13,3
Études postsecondaires (%)	31,1	26,0	47,1	36,6	31,0	50,9
Diplôme d'études postsecondaires (%)	16,8	13,8	31,1	20,1	17,8	34,7
Ayant fréquenté l'école (%)	22,1	18,2	17,7	22,5	18,9	17,5
À plein temps (%)	83,1	86,7	67,1	80,5	83,0	70,6
À temps partiel (%)	16,9	13,2	32,9	19,5	17,0	29,4

NOTES :

2a L'expression **plus haut niveau de scolarité atteint** fait référence à la dernière année d'études primaires ou secondaires, terminée ou non, ou à la dernière année universitaire ou non universitaire terminée pour les personnes âgées de 15 ans et plus.

LA FAMILLE

- D'après les résultats du recensement de 1996, on compte environ deux fois plus de familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin dans la population indienne inscrite (23 %) que dans l'ensemble de la population canadienne (12,1 %).
- Par rapport à la population canadienne totale, le pourcentage de familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin était, cette même année, près de deux fois plus élevé chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves.
- La population indienne inscrite, qui est relativement jeune, connaît une croissance plus rapide que la population canadienne dans son ensemble.
- En 1996, le nombre moyen d'enfants par famille s'élevait à 2,1 chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves, comparativement à 1,2 dans la population canadienne totale.

	1991			1996		
	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada
Nombre de familles de recensement	103 865	40 545	7 355 730	137 500	53 665	7 837 865
Nombre de familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin	3 815	2 270	165 245	4 950	2 870	192 275
Pourcentage de familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin	3,7	5,6	2,2	3,6	5,3	2,5
Nombre de familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin	22 275	6 990	788 395	31 625	10 295	945 230
Pourcentage de familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin	21,4	17,2	10,7	23,0	19,2	12,1
Nombre moyen d'enfants par famille	1,8	2,2	1,2	1,8	2,1	1,2

LA SANTÉ

En 1996, on a observé une légère baisse du taux de fécondité chez les Indiens inscrits. Par ailleurs, le taux de mortalité infantile de cette même population est environ deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population canadienne.

- Entre 1991 et 1996, l'espérance de vie chez les Indiens inscrits de sexe masculin est passée de 66,9 à 68,2 ans. Chez les Canadiens de sexe masculin, l'espérance de vie s'élevait à 74,6 ans en 1991 et a atteint 75,7 ans en 1996.
- En général, les femmes ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes. Ainsi, entre 1991 et 1996, l'espérance de vie a-t-elle grimpé de 74 ans à 75,9 ans chez les Indiennes inscrites, alors qu'elle passait de 80,9 ans à 81,5 ans chez l'ensemble des Canadiennes.
- En 1996, le taux de tuberculose chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves avait beaucoup diminué, ayant chuté de 58,1 pour 100 000 à 35,8 pour 100 000 entre 1991 et 1996.

	1991			1996		
	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada
Espérance de vie — Hommes (en années)	66,9	—	74,6	68,2	—	75,7
Femmes (en années)	74,0	—	80,9	75,9	—	81,5
Taux brut de natalité (pour 1 000) ^{4a}	28,4	—	14,3	25,0	—	12,2
Taux brut de mortalité (pour 1 000) ^{4a}	4,3	—	7,0	5,1	—	7,1
Taux de mortalité infantile (pour 1 000) ^{4b}	11,9	—	6,4	11,6	—	6,1
Taux de fécondité total ^{4c}	2,9	—	1,7	2,7	—	1,7
Taux de tuberculose normalisé selon l'âge (pour 100 000) ^{4d, e}	—	58,1	7,2	—	35,8	6,5

NOTES :

4a Les taux bruts de natalité et de mortalité ont été corrigés de manière à tenir compte de la sous-déclaration et de la déclaration tardive des naissances et des décès, et non pour tenir compte des structures par âge et par sexe de chacune des populations étudiées.

4b Le taux de mortalité infantile a été corrigé pour tenir compte de la sous-déclaration et de la déclaration tardive des naissances et des décès.

4c Le taux de fécondité total a été corrigé pour tenir compte de la déclaration tardive des naissances. Il correspond au nombre total d'enfants que l'on prévoit qu'une femme aura et a été calculé en supposant que les femmes vivront au moins jusqu'à la fin de la période de procréation et que le nombre d'enfants qu'elles auront sera fonction du taux de fécondité courant par âge durant la période de procréation.

4d On entend par **données normalisées selon l'âge** les données corrigées pour en éliminer les effets attribuables à l'âge. Les taux ainsi corrigés peuvent être différents des taux réels dans une population, mais leur emploi facilite les comparaisons entre deux populations dont les structures par âge diffèrent.

4e Pour établir le taux de tuberculose normalisé selon l'âge chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves, on a utilisé, au numérateur, les données du Laboratoire de lutte contre la maladie (Santé Canada) et, au dénominateur, les données fournies par le MAINC. Les effets dus à l'âge ont été corrigés en se fondant sur les résultats tirés du recensement de la population canadienne de 1991.

LA POPULATION ACTIVE (population de 15 ans et plus)

Les tendances ou les fluctuations économiques se répercutent sur les Indiens inscrits, comme sur tout autre sous-groupe de population. De plus, l'éloignement relatif de nombreuses collectivités des Premières nations restreint leurs possibilités de croissance économique.

- En 1996, près de la moitié (48,5 %) des Indiens inscrits vivant dans les réserves ont révélé ne pas faire partie de la population active. Parmi ceux qui ont dit en faire partie, 28,7 % étaient au chômage, comparativement à 31 % en 1991.
- Toujours en 1996, parmi les Indiennes inscrites vivant dans les réserves qui ont dit faire partie de la population active, 22,1 % étaient au chômage, comparativement à 26,1 % en 1991.
- Le taux de chômage des Indiens inscrits de sexe masculin vivant dans les réserves s'établissait à 33,7 % en 1996, ce qui indique une légère amélioration par rapport à 1991, où l'on enregistrait un taux de 34,3 %.
- Le rapport emploi-population nous permet de savoir si la main-d'œuvre est utilisée de façon efficace. En 1996, la population indienne inscrite vivant dans les réserves affichait un rapport emploi-population de 36,7 %. À titre de comparaison, on remarque que, dans l'ensemble de la population canadienne, ce rapport s'élevait à 58,9 %.

	1991			1996		
	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada
Total — Activité sur le marché du travail ^{5a}	247 330	118 250	21 304 740	312 405	148 150	22 628 925
Population active totale ^{5b}	129 320	55 385	14 474 945	169 390	76 305	14 812 700
Personnes occupées	93 560	38 190	13 005 505	123 345	54 365	13 318 740
Chômeurs	35 755	17 190	1 469 440	46 045	21 935	1 493 960
Inactifs	118 010	62 800	6 829 795	143 015	71 855	7 816 220
Taux d'activité (%)	52,3	46,8	67,9	54,2	51,5	65,5
Hommes	60,7	54,9	76,4	61,5	57,7	72,7
Femmes	45,0	38,2	59,9	47,9	45,0	58,6
Taux de chômage (%)	27,6	31,0	10,2	27,2	28,7	10,1
Hommes	30,8	34,3	10,1	30,7	33,7	10,2
Femmes	24,1	26,1	10,2	23,3	22,1	10,0
Rapport emploi-population (%)	37,8	32,3	61,0	39,5	36,7	58,9

NOTES :

5a L'expression activité sur le marché du travail signifie toute activité sur le marché du travail des personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, au cours de la semaine ayant précédé le jour du recensement.

5b L'expression population active totale désigne les personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, qui étaient soit occupées, soit au chômage pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement.

LE REVENU (population de 15 ans et plus)

Les données portant sur le revenu sont tirées des recensements de 1991 et de 1996 et font référence au revenu gagné au cours de l'année civile précédente (c'est-à-dire 1990 et 1995 respectivement).

- Entre 1990 et 1995, le revenu personnel moyen des Indiens inscrits est passé de 11 941 \$ à 14 883 \$ (les sommes sont exprimées en dollars constants de 1992).
- Par ailleurs, le revenu personnel moyen des Indiens inscrits vivant dans les réserves s'est accru de près de 31,5 % entre 1990 et 1995, ce qui représente un taux de croissance deux fois plus élevé que celui observé dans l'ensemble de la population canadienne (17,2 %).
- En 1995, 44,9 % des Indiens inscrits vivant dans les réserves ont déclaré que les transferts gouvernementaux constituaient leur principale source de revenu. En 1990, ce pourcentage se chiffrait à 40,1 %. Durant la même période, les Canadiens en général ont également connu une augmentation de ce taux, qui est passé de 15,7 % à 23,6 %.
- Entre 1990 et 1995, on a constaté une réduction de l'écart salarial entre les sexes. Dans la population indienne inscrite, le revenu d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes est passé de 82,4 % à 89,4 %. Cet écart a diminué davantage dans l'ensemble de la population canadienne, où le revenu d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes est passé de 67,4 % à 85,4 %.

	1990			1995		
	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada
Revenu médian des ménages (en dollars constants de 1992) ^{6a, b}	21 586 \$	18 820 \$	36 633 \$	25 602 \$	24 246 \$	41 898 \$
Revenu personnel moyen (en dollars constants de 1992) ^{6a}	11 941 \$	9 824 \$	22 393 \$	14 883 \$	12 918 \$	26 254 \$
Pourcentage de familles dont le revenu est égal ou inférieur au seuil de faible revenu	39,5	40,4	13,1	40,9	40,3	16,5
Revenu d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes (%)	82,4	—	67,4	89,4	74,8	85,4
Pourcentage de personnes dont le revenu principal provient des transferts gouvernementaux	34,9	40,1	15,7	41,8	44,9	23,6

NOTES :

6a L'expression **dollars constants** signifie que l'on a converti les revenus au moyen de l'indice des prix à la consommation en vue d'éliminer les effets de l'inflation.

6b Le mot **médian** désigne le chiffre de part et d'autre duquel se répartissent également les valeurs d'une série de données.

LE LOGEMENT

Les conditions de vie dans les réserves ont continué de s'améliorer entre 1991 et 1996. En effet, en 1996, 91,5 % des logements étaient munis d'un système d'égouts et 96,1 % étaient reliés à un réseau d'aqueduc.

- Entre 1991 et 1996, chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves, le pourcentage de logements habités par plus d'une personne par pièce a chuté de 20,9 % à 18,6 %.
- Selon les données du recensement de 1996, les mises en chantier ont été proportionnellement plus nombreuses dans les réserves (84,8 %) que sur l'ensemble du territoire canadien (50,4 %) au cours des 25 dernières années.

	1991			1996		
	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada	Indiens inscrits	Indiens inscrits vivant dans les réserves	Ensemble de la population du Canada
CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT (RECENSEMENT)						
Logements construits au cours des années 1961-1990 (%) ^{7a}	75,1	91,3	64,6	—	—	—
Logements construits au cours des années 1971-1996 (%) ^{7a, b}	—	—	—	61,1	84,8	50,4
Pourcentage de logements habités par plus d'une personne par pièce ^{7c}	11,4	20,9	1,3	9,9	18,6	1,7
Nombre moyen de personnes par pièce	0,7	0,8	0,5	0,6	0,7	0,4
STATISTIQUES DU LOGEMENT AU CANADA (SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT)						
Nombre de mises en chantier résidentielles ^{7d, e}	—	3 281	156 197	—	2 487	124 713
Nombre de mises en chantier résidentielles (par 1 000 habitants) ^{7f}	—	11,5	5,6	—	7,5	4,2
SYSTÈME DE GESTION DES IMMOBILISATIONS (MAINC)						
Pourcentage de logements reliés à un réseau d'aqueduc ^{7d, g}	—	90,6	100	—	96,1	100
Pourcentage de logements munis d'un système d'égouts ^{7d, g}	—	79,9	100	—	91,5	100

NOTES :

7a Ces données représentent les seules catégories pouvant servir à des comparaisons (période de 30 ou 25 ans) étant donné que des changements ont été apportés à la présentation des données des recensements entre 1991 et 1996.

7b Cette période de 25 ans ne comprend que les cinq premiers mois de l'année 1996.

7c Les pourcentages présentés ci-dessus ont été calculés à partir du nombre total de logements privés occupés qui a été dénombré aux recensements de 1991 et de 1996.

7d Les données indiquées ont été établies en se fondant sur la population autochtone dans les réserves. Elles portent sur les années 1991-1992 et 1996-1997.

7e Dans la version précédente de la brochure, on indiquait 130 094 nouvelles mises en chantier résidentielles dans l'ensemble de la population canadienne en 1991. Ce chiffre correspondait au nombre de mises en chantier dans des agglomérations de 10 000 habitants ou plus, et non au nombre de mises en chantier pour 1 000 habitants, comme c'est le cas dans la présente mise à jour.

7f Le nombre de mises en chantier résidentielles pour 1 000 habitants est calculé à partir de la population de base qui figure dans la section Population au début de la présente brochure.

7g Les taux correspondants pour l'ensemble de la population canadienne se rapprochent tellement de 100 % qu'en 1981, Statistique Canada a décidé de cesser de recueillir des données relatives au système d'égouts et au réseau d'aqueduc. On a donc tenu pour acquis que, pour l'ensemble du Canada, ces taux s'élèvent à 100 %.

Notes générales

1. Nous désirons attirer l'attention des lecteurs sur le fait que la population totale du Canada englobe la population indienne inscrite.
2. Il est possible que la somme des chiffres du recensement ne soit pas égale à 100 compte tenu de l'arrondissement aléatoire.
3. Le tiret qui apparaît dans les tableaux signifie que les données correspondantes ne sont pas disponibles ou qu'elles ne s'appliquent pas à ce cas.

Sources de référence générales

MAINC, *Recensement du Canada, 1991 et 1996*, tableaux de base et tableaux personnalisés

MAINC, *Projections de la population indienne inscrite, 1996-2021*, 1998

MAINC, *Données ministérielles de base*, 1998

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Nous invitons les lecteurs à visiter notre site Internet à l'adresse www.ainc.gc.ca. On y trouve des études approfondies et des analyses sur différents sujets.

Pour des renseignements particuliers, on peut également s'adresser à notre service de renseignements en composant le (819) 953-9999 ou en faisant parvenir un message électronique à l'adresse INSTAT@inac.gc.ca.

